

Le Premier Ministre

Paris, le 23 JAN. 2013

- 101 / 13 / SG

à

Madame la ministre des droits des femmes,
porte-parole du Gouvernement

Objet : lettre de cadrage pour la transition écologique pour l'année 2013

La Conférence environnementale des 14 et 15 septembre derniers a permis de dégager de premières priorités pour engager notre pays dans la voie de la transition écologique. Le séminaire qui a réuni l'ensemble du Gouvernement le 4 décembre a permis de préciser les conditions de mise en œuvre du programme de travail qui en a découlé et d'orienter les thèmes des prochaines conférences annuelles.

Pour ce qui concerne votre département ministériel et pour l'année 2013, vous vous attacherez, dans la continuité des décisions prises à l'occasion du comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, à renforcer la place des femmes dans les instances de gouvernance, dans le secteur public et privé, évolution de nature à favoriser la prise en compte d'enjeux de long terme en matière de développement durable et de transition écologique.

La transition écologique pourra constituer un levier supplémentaire pour développer la logique de parité femmes-hommes, comme prévu dans le cadre du plan d'actions « une troisième génération des droits des femmes : vers une société de l'égalité réelle » dont vous avez la responsabilité. Vous porterez dans ce cadre une attention particulière à l'accès des femmes au potentiel d'emplois que représentent les filières en développement, liées à l'économie verte.

Vous veillerez également, en lien avec le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, à favoriser la mixité dans l'accès aux emplois relevant des dispositifs de prévention des risques ou contribuant à la résilience des territoires. L'ouverture aux femmes des opportunités offertes par les emplois d'avenir dans le domaine de la protection de l'environnement sera également recherchée.

Je vous demande, en outre, de veiller à la cohérence entre la politique de transition écologique que nous engageons et la négociation de politiques européennes dans votre champ de compétence. Je souhaite également que vous renforciez la formation continue des cadres dirigeants et leur sensibilisation aux enjeux de la transition écologique, afin qu'elle soit portée de manière cohérente par l'ensemble des acteurs publics.

Je vous invite également à mobiliser vos services en vue de l'engagement, dès le début de l'année 2013, de l'élaboration de la future stratégie nationale pour la transition écologique, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2014. Elle devra, notamment, traduire le cadre pluriannuel des Conférences environnementales et donner une cohérence d'ensemble à notre action.

A cette fin, je vous invite notamment à désigner sans délai un haut fonctionnaire pour le développement durable (HFDD) au sein de vos services.

L'atteinte de ces objectifs concourra à l'engagement de notre pays dans la voie de la transition écologique. Je compte sur votre appui et sur votre mobilisation pour que, dès 2013, nous avancions résolument en ce sens.



Jean-Marc AYRAULT